

Soins et alimentation de l'ordinateur mallette

Un nombre croissant de personnes voyageant pour le compte du Ministère emportent avec eux des ordinateurs portatifs (ordinateurs-mallettes ou ordinateurs-agenda). Pour vous assurer de bien revenir avec l'épatant petit ordinateur avec lequel vous êtes parti, et ne pas avoir à vous inquiéter outre mesure de sa sécurité pendant qu'il est sous votre responsabilité, voici quelques points importants à garder en mémoire.

Règle no 1. Ne jamais envoyer un ordinateur portatif dans la soute à fret. Incroyable, mais vrai : il y a des personnes qui enregistrent leur ordinateur portatif comme une valise ordinaire. D'abord, il va se faire voler. Cela est arrivé bon nombre de fois et ne manquera pas d'arriver encore. Situation classique : une fois à destination, vous vous précipitez pour récupérer vos bagages et vous constatez alors que votre vieille valise à flancs souples est éventrée et entourée de ruban adhésif. Plus aucune trace de l'ordinateur. Qu'at-il bien pu se passer, selon vous?

En deuxième lieu, il est bon de savoir que certaines entreprises de transport aérien dépressurisent leurs soutes à fret (cela n'est pas fréquent dans le cas des transporteurs aériens nord-américains, mais qui peut dire quelles sont les us et coutumes d'Air Bujumbura?). Si vous avez déjà eu l'occasion d'observer le résultat d'un voyage dans ces conditions sur le pimpant écran couleur de votre ordinateur, vous ne l'oublierez jamais. Vous obtenez un « flou artistique » du plus bel effet, et votre ordinateur est bon pour la poubelle. Si vous avez la moindre idée du prix de remplacement de l'écran, vous comprenez que cela ne vaut pas la peine de le remplacer.

Si vous avez à vous promener d'aéroport en aéroport avec votre ordinateur portatif, peut-être vous demandez-vous s'il est bien indiqué de le passer dans des appareils de radioscopie. En ce qui nous concerne, pour avoir écouté «The X-Files» pendant plusieurs années, nous ne faisons confiance à personne et avons tendance à faire passer l'ordinateur et les disquettes (comme l'appareil photo et les

pellicules) de l'autre côté de l'appareil. Des gens bien informés nous ont indiqué qu'en principe, les supports magnétiques ne risquent pas grand chose d'un contact avec les rayons X, mais que les aimants du tapis roulant pourraient par contre poser des problèmes. Nous l'avons déjà dit, les appareils à rayons X ne présentent peut-être pas de risques en Amérique du Nord, mais qui sait à quelle intensité sont ajustés ceux de l'aéroport international du Botswana — d'ailleurs, nous nous demandons parfois si nous devrions nous-même nous y exposer.

Les agents chargés de la sécurité de l'aéroport exigeront probablement que vous prouviez que votre ordinateur en est vraiment un. À l'aéroport international O'Hare, il y a de cela quelques années, on nous a ainsi demandé de faire faire «quelque chose» à l'ordinateur. Nous l'avons donc allumé pour obtenir le message guide DOS. « Pas suffisant » nous indiqua-t-on, en insistant pour qu'on lui fasse « faire quelque chose ». Nous creusant les méninges pour trouver quelque chose qui réponde à leurs attentes, nous avons finalement lancé le jeu de solitaire de Windows. Ce qui fut jugé tout à fait probant.

Une fois dans l'avion, le personnel de bord vous demandera peut-être de faire disparaître votre appareil au moment du décollage et de l'atterrissage, en raison de la possibilité d'interférence avec les systèmes de guidage de l'avion. Ne discutez pas.

Une fois que vous serez parvenu à destination, vous devez faire attention à deux choses : la protection physique de votre ordinateur, et la protection physique de vos données. Il s'agit de deux choses tout à fait différentes.

Règle no 2. Ne laissez pas votre ordinateur dans votre chambre d'hôtel (dans la mesure du possible) et ne le mettez pas « en sécurité » dans le coffre-fort de l'hôtel.

De nos jours, les ordinateurs portatifs sont assez petits pour que vous puissiez sans difficulté les amener partout avec vous — on peut les glisser dans un serviette, dans un grand sac à main, etc. Si vous devez faire affaires avec une mission dans le cadre de vos activités, vous pouvez même prendre des dispositions en vue d'y laisser votre appareil en lieu sûr.

Règle no 3. Conservez vos données et votre ordinateur séparément. En tout temps. Cela signifie que vous devez conserver vos données sur disquettes, et ranger les disquettes dans un endroit distinct. Ne les rangez pas dans les pratiques pochettes du sac dans lequel vous transportez votre ordinateur, car si on vous vole le sac, on vous vole aussi vos disquettes.

Pour bien illustrer ces propos, laissez-nous vous parler de ce militaire britannique qui avait laissé son ordinateur sans surveillance dans sa voiture. Après quelques petites minutes, son ordinateur avait disparu — et, avec lui, des plans stratégiques de mouvement des troupes durant la guerre du Golfe. Nous n'en dirons pas plus.

Jusqu'à quel niveau de classification peut-on traiter des données au moyen d'un ordinateur portatif?

Au chapitre de la sécurité, il est possible de traiter, sur un ordinateur portatif, des renseignements classifiés jusqu'au niveau SECRET inclusivement. À toutes fins pratiques, les ordinateurs portatifs ne rayonnent pas et ne sont donc pas assujettis aux exigences TEMPEST, peu importe l'emplacement où vous vous trouvez (et contrairement aux ordinateurs de bureau courants, qui rayonnent comme ça n'est pas croyable sur une bonne distance et qui doivent donc respecter les exigences TEMPEST dans les missions à l'étranger). Il ne vous est pas donc pas nécessaire de demander un ordinateur portatif TEMPEST, puisqu'il n'y a pas de risque reconnu à leur égard, du point de vue des rayonnements.

Règle no 4. Vous devez acheminer vos données par l'intermédiaire d'un autre système sécuritaire.

Un dernier détail

Lorsque vous emportez un ordinateur portatif en voyage, vous en êtes entièrement responsable. Il vous appartient de prendre des mesures de protection raisonnables et efficaces en tout temps, afin d'assurer l'intégrité des biens du Ministère, qu'il s'agisse de biens matériels, comme dans le cas de l'ordinateur portatif, ou de biens intellectuels, comme dans le cas des données.